

Durabilité des exploitations en système Salers traites : comparaison avec des exploitations en systèmes laitier et allaitant

Chantal CHASSAING et Claire LAURENT - UR Elevage et Production des Ruminants
VetAgro Sup Campus Agronomique de Clermont - 89 Avenue de l'Europe - BP35 F-63370
Lempdes

Résumé

Les travaux menés, en 1997 par Molénat *et al.* puis en 2009 par Laurent *et al.*, sur le thème de la durabilité d'exploitations herbagères de montagne, ont permis de mettre en évidence que 1) le pilier environnemental constituait le point fort des élevages en système Salers traites (ST), leur point faible étant le pilier social 2) les résultats de durabilité pouvaient être modulés selon le type de systèmes étudiés (élevages laitiers ou allaitants spécialisés). Sur la base des résultats fournis par ces deux études, associées à des données complémentaires, nous avons comparé les résultats des indicateurs de durabilité de 41 exploitations du Cantal, réparties dans trois systèmes de production (Salers Traités ; Laitiers et Allaitants spécialisés). Vingt indicateurs, issus de la méthode du Réseau d'Agriculture Durable (RAD, 2001), ont été renseignés à l'aide d'informations issues d'enquêtes auprès des éleveurs et de leurs documents comptables. La période d'étude portait sur trois années, de 2005 à 2007. Les valeurs des indicateurs de durabilité ont été comparées à l'aide d'une analyse de variance à un facteur, le système de production.

Parmi les 20 indicateurs comparés, 3 indicateurs environnementaux, 3 sociaux et 4 économiques avaient des valeurs significativement différentes selon les systèmes. Le système ST se démarquait des deux autres systèmes en présentant systématiquement des résultats plus favorables à la durabilité. De plus, les caractéristiques des élevages en zone de montagne herbagère influençaient favorablement les résultats de durabilité environnementale, du fait de la prépondérance des prairies permanentes. A contrario, la faible valorisation des produits (lait ou viande) et les conditions pédoclimatiques contraignantes de ces exploitations les défavorisaient sur les volets économique et social. Toutefois, ces résultats demandent à être validés en adaptant l'outil de diagnostic du RAD de manière à mieux prendre en compte les spécificités de ces élevages et le contexte socio-économique dans lequel ils évoluent.

Objectif de la communication

Ce travail s'appuie sur deux études dont l'objectif était d'évaluer la durabilité d'exploitations en système bovin herbager et localisées essentiellement dans le département du Cantal. En 2007, Molénat *et al.* ont évalué la durabilité des exploitations en système Salers traites à l'aide de l'outil de diagnostic du Réseau Agriculture Durable. La durabilité environnementale de ces élevages produisant des bœufs et du lait, a été considérée comme le point fort. Les performances économiques étaient moyennes et la durabilité sociale constituait le point faible du système. N'ayant pas trouvé de références bibliographiques comparables, les auteurs n'ont pu préciser si ces tendances étaient liées à la zone d'étude, à la spécificité de ce système de production ou à l'outil de diagnostic. Afin d'analyser l'influence du système de production sur les résultats, deux autres systèmes bovins laitiers et allaitants spécialisés et localisés dans la même zone ont fait l'objet, en 2009, d'un diagnostic de durabilité à l'aide du même outil (Laurent *et al.*, 2009). Il a été ainsi démontré que même si la zone géographique pouvait impacter les résultats des indicateurs de durabilité des exploitations, ils étaient fortement influencés par le système de production.

Le travail, présenté ci-dessous, est la synthèse des deux précédentes études. Son objectif était de comparer les résultats des indicateurs de durabilité des exploitations Salers traites à ceux obtenus dans les systèmes laitiers ou allaitants de la même zone et à l'aide d'un même outil de diagnostic.

Matériel et méthodes

Sélection des élevages : 41 élevages, répartis dans 3 systèmes de production [Salers traites **ST** (n=27), laitiers spécialisés **SL** (n=13) et allaitants spécialisés **SA** (n=13)], ont été sélectionnés selon leur localisation géographique (zone identique pour les 3 systèmes), leur appartenance à un centre

de gestion agréé et leur intérêt porté à cette étude. La taille du cheptel (plus de 30 vaches laitières ou plus de 40 vaches allaitantes) a également été prise en compte pour les élevages **SL** et **SA**.

Recueil des informations : Une enquête a été réalisée dans chaque élevage afin de décrire, sur la période 2005–2007 : 1) les caractéristiques générales des exploitations ; 2) leurs pratiques agricoles en lien avec l'environnement et la biodiversité ; 3) la qualité de vie des éleveurs et leur implication dans leur territoire. La comptabilité des élevages a été fournie par leur centre de gestion après accord.

Traitement des données : La durabilité des exploitations a été appréciée sur la base de 20 indicateurs extraits de l'outil de diagnostic de durabilité du Réseau d'Agriculture Durable. Le choix de cet outil a été motivé par sa simplicité et sa rapidité d'utilisation tout en étant relativement complet. Dans chaque exploitation, la valeur moyenne de chaque indicateur, pour les trois années étudiées, a été calculée. Les résultats ont été comparés à l'aide d'une analyse de variance (ANOVA) à un facteur (le système de production).

Résultats

La taille moyenne des exploitations enquêtées dans les systèmes de production **ST** et **SL** était similaire et significativement inférieure à celle des élevages **SA**. Les races prédominantes dans les élevages **ST** étaient la Salers, la Prim'Holstein et la Montbéliarde en **SL** et l'Aubrac en **SA**. Les prairies permanentes représentaient une très large proportion de la SAU ($88 \pm 16\%$) quel que soit le système de production. Du maïs fourrage était cultivé dans seulement 11 exploitations et représentait entre 1 et 16 % de la SAU des élevages concernés. L'intensification des surfaces était relativement limitée avec un chargement moyen de 1,0 UGB / ha de SFP. Les exploitations **ST** jouissaient d'un quota laitier de $92 \pm 37 \cdot 10^3$ litres associé à 38 ± 18 PMTVA. En moyenne, le quota laitier des élevages **SL** était de $232 \pm 43 \cdot 10^3$ litres tandis que les exploitations **SA** disposaient de 75 ± 21 PMTVA. Les exploitations **SL** et **SA** bénéficiaient ainsi d'un volume de droits à produire supérieur à celui de la moyenne départementale (Anonyme, 2005 ; Tridon, 2008).

D'un point de vue environnemental, l'outil de diagnostic du RAD a permis de mettre en évidence des points forts communs à l'ensemble des exploitations enquêtées : une faible pollution chimique par les engrais azotés et les produits phytosanitaires, un risque d'érosion et de lessivage des sols limité et un potentiel de biodiversité important. La large prédominance des prairies permanentes dans la SAU en est le principal facteur explicatif. Des points faibles ont toutefois été mis en évidence : un risque de contamination de l'eau des ruisseaux qui est une source fréquente d'abreuvement des animaux au pâturage, des implantations de haies modérées limitant notamment la présence de prédateurs des rats taupiers, ravageurs des prairies de cette zone. Toutefois, dans les élevages **SL**, des achats de concentrés conséquents, associés à l'implantation de céréales et de maïs fourrage se traduisaient par des résultats plus défavorables pour les indicateurs bilan apparent de l'azote, surface en sol nu pendant l'hiver et diversité culturelle que dans les systèmes de production **SA** et **ST**.

La durabilité sociale des exploitations a été estimée médiocre. Les éleveurs ont jugés leur qualité de vie, sur et autour de la ferme, globalement moyenne. Il est apparu que les conditions de vie des éleveurs Salers traites étaient plus délicates que celles des autres exploitants. Le revenu disponible annuel dégagé par actif était similaire entre les trois systèmes et atteignait $16,8 \pm 8,7$ k€. Toutefois, ramené à l'heure de travail, ce montant demeurait relativement faible (75% du SMIC horaire net) car il était doublement pénalisé par un temps de travail annuel important, notamment dans le système **ST**, et par une limitation des activités non agricoles rémunératrices dans les exploitations.

En termes d'occupation du territoire, la moyenne des droits à prime ou à produire des exploitations étudiées était inférieure au montant auquel un éleveur peut prétendre lors de son installation, mais ce résultat masquait une très forte hétérogénéité des situations à l'intérieur de chaque système de production. La dimension, évaluée à l'aide des indicateurs SAU et capital d'exploitation par actif, des exploitations **SA** était significativement supérieure à celle des exploitations **ST** et **SL**. La transmissibilité de ces exploitations, largement représentées dans le Cantal, est ainsi plus délicate. Ce point faible pourrait avoir une conséquence forte sur les activités agricoles de ce département.

D'un point de vue économique, des différences significatives ont également été mises en évidence entre les trois systèmes étudiés. Sur la base des ratios Charges de Structures / Produit

Brut (PB) et Excédent Brut d'Exploitation (EBE) / Capital d'exploitation, les exploitations **SA** étaient moins performantes que les élevages **SL** et **ST**. L'EBE / PB n'était pas différent entre les trois systèmes. Les résultats des indicateurs d'autonomie des élevages **SL** étaient plus faibles que ceux des élevages **SA** et **ST**. Ainsi, ils dégageaient une marge brute globale ramenée au PB significativement inférieure et percevaient plus d'aides ramenées à l'EBE que dans les autres systèmes. La part des annuités dans l'EBE restait, quant à elle, similaire entre élevages.

Conclusion

La comparaison des résultats des indicateurs de durabilité entre les systèmes salers traités **ST**, laitiers spécialisés **SL** et allaitants spécialisés **SA**, était inscrite dans la continuité des travaux de Molénat *et al.* (2007) et de Laurent *et al.* (2009). L'objectif était de mettre en évidence, dans une zone herbagère de montagne, les indicateurs dont les valeurs étaient significativement différentes selon le type de production.

Dix indicateurs sur les 20 testés tendaient à être différents selon les trois systèmes. En termes d'occupation du territoire, de transmissibilité des exploitations, d'EBE / capital d'exploitation et charges de structures / produit brut, les résultats des systèmes **SL** et **ST** étaient significativement plus favorables à la durabilité de ces élevages que ceux du système **SA**. Pour les indicateurs relatifs au bilan apparent azoté, à la diversité culturelle, à la surface en sol nu pendant l'hiver et à l'autonomie, les systèmes **SA** et **ST** présentaient des résultats significativement plus durables que ceux des élevages **SL**. Les exploitations **ST** admettaient les plus faibles résultats en terme de vivabilité sur et autour de l'élevage. Enfin, les élevages **SA** percevaient plus de primes / EBE que les exploitations **SL** (aucune différence n'ayant été mise en évidence pour les élevages **ST**).

Ainsi, de manière générale, avec l'outil de diagnostic de durabilité utilisé, le système **ST** serait donc plus durable que les deux autres systèmes étudiés. Or il tend à disparaître (Laurent, communication personnelle). Une explication serait que cet outil, élaboré initialement par et pour les élevages laitiers du Grand Ouest, ne prend en compte les spécificités des exploitations en systèmes herbagers de montagne et leur contexte socio-territorial. En effet, la prépondérance des prairies permanentes dans ces exploitations leur a permis d'obtenir des notes élevées sur les indicateurs environnementaux. A contrario, la faible valorisation des produits (lait ou viande) et les conditions pédoclimatiques contraignantes des exploitations enquêtées les défavorisaient sur les volets économique et social.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui nous ont permis de mener à bien cette étude : les éleveurs, les membres des centres de gestion France Cantal et France Puy-de-Dôme Avenir, les ingénieurs de la Chambre d'Agriculture du Cantal, les étudiants de l'option Elevages et Systèmes de production de VetAgro Sup Campus agronomique de Clermont ainsi que les membres de l'équipe de l'unité de recherche Elevage et Production des Ruminants.

Bibliographie

Anonyme, 2005. Les chiffres clefs de la PMTVA 2005

http://www.cantal.equipement.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=691

Laurent C., Chassaing C., Agabriel Ca., Agabriel Cl. 2009.

Durabilité des systèmes d'élevage bovin en zone de montagne herbagère du Cantal. Renc. Rech. Ruminants, 16, p. 118.

Molénat H., Brunschwig G., Sibra C., Journal C., Agabriel C. 2007.

Evaluation de la durabilité d'élevages en système salers traditionnel : premiers résultats et regard critique sur une méthode. Renc. Rech. Ruminants, 14, p. 433.

Réseau Agriculture Durable, 2001.

Diagnostic de durabilité. Guide de l'utilisateur.

Tridon A-L., 2008.

La filière laitière en Auvergne. Nouvelle version mai 2008. Production laitière. Agreste Auvergne.